

COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2023 DU MASTER Sciences Technologie Santé
MENTION Energie Solaire
PARCOURS ESBC (Energy for Solar Building and Cities)

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L612-6 et L712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 30 avril 2019 relative aux comités de recrutement en master,
- Vu la proposition de Monsieur Adrien BADEL, directeur de Polytech Annecy-Chambéry

ARRETE n°2023-207

Article 1 : Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER**
Mention : Energie Solaire
Parcours : ESBC (Energy for Solar Building and Cities)

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Madame Monika Woloszyn, responsable du Master mention Energie Solaire	PR
➤ Madame Dorothee Charlier, responsable du Master mention Energie Solaire, parcours SOLEM	MCF HDR
➤ Monsieur Oliver Plé, responsable du Master mention Energie Solaire, parcours ESBC	PR

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de *Polytech Annecy-Chambéry* sur le site universitaire du Bourget du Lac.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président formation et directeur de Polytech Annecy-Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 20 mars 2023

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe GALEZ